



# Plans de protection pour le transport sur de longues distances

Atlas Van Lines Canada et ses conseillers ont à cœur la protection de vos biens. Nos emballeurs professionnels, nos chauffeurs compétents et notre équipement moderne contribuent aux plus hautes normes possible de qualité et de service sur lesquelles comptent nos clients.

Malgré tous nos efforts pour être prudents, il arrive parfois que des objets soient perdus ou endommagés durant les déménagements. Atlas offre deux plans de protection pour le transport sur de longues distances :

## PLAN DE VALEUR CONVENUE

Cette couverture de base est comprise sans frais supplémentaires avec votre déménagement. Les réclamations pour pertes ou dommages sont basées sur le poids des objets endommagés multiplié par 60 cents la livre. Par exemple, si un fauteuil pesant 30 lb est endommagé ou perdu, le règlement ne dépasserait pas 18 \$: (30 lb X 60 cents).

Dans l'éventualité improbable d'une perte totale (en raison d'un incendie, par exemple), la protection maximale pourrait atteindre 60 cents par livre multipliée par le poids total de la cargaison. Par exemple : si la cargaison pesait 10 000 lb, le règlement maximum serait de 6 000 \$ (cargaison de 10 000 lb X 60 cents la lb = 6 000 \$).

Cette protection, bien qu'elle ne soit pas recommandée, convient si vous avez souscrit une autre assurance pour vos biens et que celle-ci offre une protection complète contre tous les risques durant le chargement, le transport et l'entreposage.

Consultez votre courtier d'assurance à ce sujet. Vous constaterez probablement que la plupart des polices d'assurance résidentielles ne vous offrent aucune protection dans cette situation. Vous pouvez, à l'occasion, souscrire une protection spéciale, mais la prime serait généralement plus élevée que le coût de la protection de remplacement offerte par la société de déménagement.

## PLAN DE REMPLACEMENT EN FONCTION DE LA VALEUR

Souscrire le plan de remplacement Atlas signifie simplement que si un objet endommagé ne peut être réparé afin d'être remis à son état d'origine, il sera remplacé au prix de sa valeur marchande actuelle. Cette protection est limitée uniquement par le montant de l'évaluation que vous avez choisi. Il est donc important d'établir une valeur de remplacement réaliste de vos biens.

La seule exigence est que la cargaison soit protégée pour une valeur minimale de 10 \$ la livre, multipliée par le poids réel de vos biens résidentiels. Par exemple : si le poids total de vos biens atteint 10 000 livres, la protection de remplacement minimum ne pourra pas être inférieure à 100 000 (10 000 lb x 10\$ la lb).

Votre conseiller en déménagement Atlas peut vous indiquer le coût du plan de remplacement en fonction de la valeur en plus de vous renseigner sur la façon de déclarer des objets de grande valeur, y compris des véhicules anciens.

## COUVERTURE DE VÉHICULE MOTORISÉ

Une protection limitée s'applique aux véhicules motorisés, aux remorques, aux caravanes, aux motoneiges, aux motocyclettes, aux bateaux ou aux moteurs. Ces articles doivent être indiqués séparément sur le connaissance (document juridique permettant à la société de déménagement de transporter vos biens). La protection est limitée à la valeur marchande actuelle pour l'année, le modèle et l'état du véhicule.